

HABITAT INCLUSIF

TOUT
SAVOIR
POUR SE
LANCER



LES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES D'UN LOGEMENT FAVORISANT L'INCLUSION

UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE PERMETTANT L'ACCÈS AUX SERVICES DE DROIT COMMUN



Idéalement situé en centre-ville, **proche des commerces et des transports**, le logement doit permettre un accès facilité aux services de proximité et de droit commun.

UN ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES À DOMICILE



Le logement doit permettre :

- Un **accès aux établissements sanitaires et/ou médico-sociaux** ;
- L'**intervention à domicile de professionnels de santé** (médecine de ville, infirmiers, HAD, équipe mobile de gériatrie, kinésithérapeutes) ou de services médico-sociaux (SSIAD, SPASAD, SAVS, SAMSAH) et sociaux. Ils peuvent intervenir aussi bien en logement individuel que collectif.

LE LIEN SOCIAL



Que ce soit avec le voisinage, les proches ou des tiers, **le logement doit prévenir de l'isolement** et permettre d'avoir des visites, des sorties, des interactions sociales lorsque la personne le désire.

UN HABITAT CONNECTÉ



À l'heure où de plus en plus de services sont accessibles en ligne, s'assurer d'un accès à internet permet de maintenir l'autonomie des personnes, leur lien social avec des proches, voire leur accès aux services de santé par l'intermédiaire de la télésanté.

L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE



Un logement favorisant l'inclusion doit **garantir un loyer et des services à prix abordables**, dans les zones rurales comme urbaines.

L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE D'HABITAT POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une diversité d'habitats pour une société plus inclusive

Un ensemble de solutions dites « intermédiaires » ont émergé sous des appellations variées : habitat inclusif, habitat (re)groupé, habitat partagé, habitat alternatif, habitat intergénérationnel...

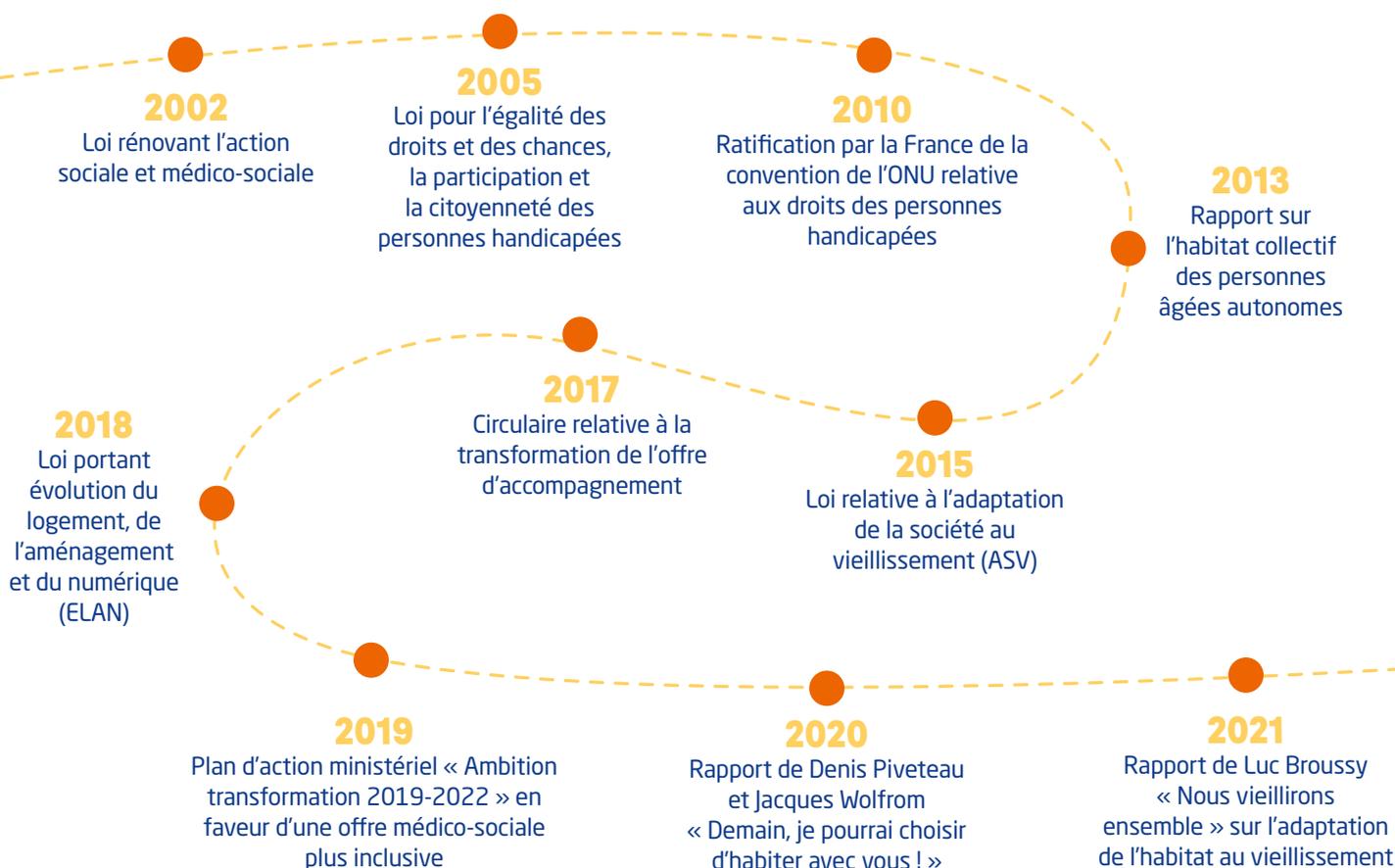
Ces initiatives ont été créées de manière diffuse, portées par différents acteurs (associations, collectivités, bailleurs, etc.) qui ont adapté localement leurs réponses à la demande.

La prise en compte des souhaits des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en matière de logement incite à cette évolution et cette diversification de l'offre d'habitat.

Dans le même temps, lois, rapports et plans d'actions se multiplient pour accélérer la transformation de l'offre médico-sociale et tendre vers une société plus inclusive.

Les acteurs du secteur médico-social s'efforcent de favoriser en priorité l'autonomie des personnes et leur accès au droit commun, tout en sécurisant les parcours pour éviter les ruptures. Cela se traduit par des politiques publiques incitant aux « virages domiciliaire et inclusif ». Habiter et avoir recours à des services « en milieu ordinaire » est un facteur essentiel à cette volonté inclusive.

Principales lois, rapports et plans d'actions pour favoriser la transformation de l'offre médico-sociale et tendre vers une société plus inclusive



LA DIVERSITÉ DES FORMES DE « CHEZ SOI »

Que ce soit en logement individuel, collectif ou en établissement médico-social, des solutions d'aménagement et d'organisation existent pour que ces habitats soient vécus comme des véritables « chez soi ». Les déterminants du sentiment de « chez soi » sont transverses au logement individuel et à l'institution : intimité, lien social, soin, dignité de vie, ouverture. L'évolution de l'offre d'habitat a notamment pour ambition de mieux prendre en compte ces dimensions.

UN LOGEMENT ADAPTÉ, CONDITION NÉCESSAIRE À L'INCLUSION

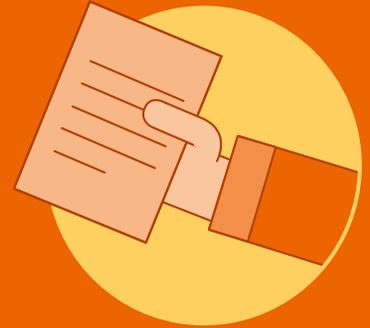
Au-delà du soin et de l'assistance à la vie quotidienne, il s'agit **de rendre possible une vie à domicile digne et sécurisante**, qui permette de participer à la vie citoyenne, d'accéder à la culture, à la santé, et au sport à côté de chez soi, d'être accompagné vers et dans l'emploi le cas échéant, mais aussi de faciliter les interactions avec les proches, la famille et les aidants.

Ainsi **le caractère « adapté » d'un logement résulte à la fois de :**

- ▶ Son architecture, la disposition du mobilier, l'aménagement d'aides techniques et domotiques ;
- ▶ L'aide humaine qui peut être proposée : interventions médicales et paramédicales, services à la personne, coordination des intervenants ;
- ▶ L'accès facilité aux services de droit commun pour la vie quotidienne qui permet l'inclusion dans la vie sociale.

RETROUVEZ AU DOS LE SOMMAIRE DES FICHES

DANS CE KIT, VOUS TROUVEREZ...



6 FICHES PROJET

- 1** Habiter autrement : ni en logement individuel, ni en institution
- 2** L'habitat inclusif : repères réglementaires
- 3** Quel rôle pour le porteur de projet d'habitat inclusif ?
- 4** Quelle ingénierie de projet pour l'habitat inclusif ?
- 5** Quels montages pour les projets d'habitat inclusif ?
- 6** Check-list – Projet d'habitat inclusif : avant de se lancer

